

Heritage et legue a la commune du village

Par tournesols, le 03/12/2014 à 17:27

bonjour; mon frére; célibataire est décédé.il avait une maison

comme on s'est faché il a tout légué à la commune du village.nous habitons ce village.

je m en doutais .. la rumeur me l avait fait savoir .

le maire est venu me le dire..verbalement..

ma question est:aprés un tel acte peut on faire quelque chose pour recuperer des photos ; des objets familiaux car en plus mon pére a fini ses jours dans cette maison .

5 mois se sont écoulés .on ne nous dit rien.on a peut etre un delai pour faire quelque chose merci pour la reponse